
ICANN72 | Réunion générale annuelle virtuelle – Comment ça marche : Politiques de l'ICANN
Lundi 25 octobre 2021 – 09h00 à 10h00 PDT

SIRANUSH VARDANYAN : Cette séance va bientôt commencer, veuillez commencer l'enregistrement.

Bonjour, bienvenue à la séance de comment fonctionne l'élaboration de politique de l'ICANN. Je m'appelle Siranush Vardanyan et je suis le responsable de la participation à distance pour cette séance.

Veillez noter que cette séance est enregistrée et suit les normes de comportement requises par l'ICANN. Les questions et commentaires qui sont mis dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont présentés sous la forme appropriée, comme je l'ai indiqué dans le chat. Je lirai les questions et commentaires à haute voix pendant le temps alloué par le président ou le modérateur de cette séance.

Le service d'interprétation simultanée sera disponible en anglais, français, espagnol, chinois, arabe et russe. Cliquez sur l'icône d'interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance. Si vous souhaitez parler, levez la main dans la salle Zoom et lorsque le modérateur de la séance dira votre nom, veuillez activer votre micro et prendre la parole.

Avant de prendre la parole, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation. Veuillez

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

indiquer votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais.

Au moment de parler veillez à mettre en sourdine tous les autres dispositifs et les notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance comprend une transcription automatique en temps réel. Pour voir la transcription, cliquez sur le bouton close caption dans la barre d'outils de Zoom.

Tenez compte que ceci n'est pas officiel.

Je vous présente maintenant les orateurs de la séance, mes collègues Chantelle Doerksen et Ozan Sahin. Je passe donc maintenant la parole à Chantelle.

CHANTELLE DOERKSEN : Bonjour à tous, merci Siranush de la présentation. Avec mon collègue Ozan Sahin, nous allons vous raconter le processus d'élaboration de politique de l'ICANN. Aujourd'hui nous allons diviser la présentation en 6 parties. Tout d'abord je vais vous raconter ce que l'équipe fait et comment on fait l'élaboration de politique dans les organisations de soutien. Par la suite, on parlera des détails spécifiques. Certains processus en cours, et enfin un espace de questions/réponses où nous essayerons de vous donner les explications que vous demanderez.

En quoi consiste la fonction de soutien à l'élaboration de politique ? On est une équipe de 36 employés à temps plein, experts spécialisés,

gestion des opérations communautaires, on gère 9 langues et on travaille sur 6 fuseaux horaires à travers 9 pays.

En quoi consiste notre soutien à la communauté ? On le fait à travers des états de facilitations, d'expertises, d'organisation d'appels et de séances, on a de l'expertise sur différentes questions. Nous travaillons également à la recherche et la rédaction. Nous sommes l'équipe qui administre les différents processus liés à l'élaboration de politique, y compris les groupes de travail. Les commentaires publics sur lesquels on vous parlera et les services du secrétariat qui s'occupe que tout fonctionne correctement. Nous informons également les parties prenantes sur l'élaboration de politique de l'ICANN. On établit des documents de communication et le rapport d'élaboration de politique est connu comme le rapport de résultat.

Mes collègues partageront les liens dans le chat.

Pourquoi on fait ce travail ? La mission de l'ICANN, comme vous le savez, est de coordonner l'élaboration de politiques liées aux identificateurs uniques de l'internet. C'est une manière de gouvernance unique connue comme processus de prise de décision ascendant qui inclut l'élaboration de politiques et d'avis.

Maintenant, parlons de l'écosystème de l'ICANN pour comprendre comment fonctionne ce processus.

L'écosystème de l'ICANN a 3 groupes : la communauté, le conseil d'administration et l'Organisation ICANN, connue comme organisation ICANN ou ICANN Org. On élabore des politiques et le conseil

d'administration révisé toutes ces politiques et l'organisation s'occupe de la mise en œuvre. Cette distribution des responsabilités est basée sur un système de contrôle où chacun de ces groupes est le responsable.

Si on parle de l'élaboration de politique et bien il faut des volontés, des structures pour le travail. Les volontaires sont des experts du monde entier qui se réunissent pour prendre des décisions importantes dans l'écosystème de l'ICANN, avec leurs opinions et points de vue différents. Il y a des processus mis en place qui permettent de faire le travail de manière efficace et que tout le monde soit entendu.

Il est important de comprendre comment fonctionne ce groupe pour formuler une recommandation ascendante, donner l'avis, faire les révisions et donner des solutions de mise en œuvre dans le cadre d'actions de l'ICANN.

Comme vous pouvez le voir sur l'écran, ces communautés correspondent à deux catégories. La première, ce sont les organisations de soutien, ou SO, qui sont responsables de l'élaboration de recommandations de politiques dans les différents domaines. La catégorie suivante, ce sont les comités consultatifs qui formulent des recommandations sur des sujets qui concernent l'ICANN.

Parmi les organisations de soutien de l'ICANN, il y a 3 groupes très différents et uniques. Premièrement, le conseil de l'adressage de la [zone], où sont les RIR ou registres internet régionaux, un par région. Ces RIR constituent un conseil d'adresse du protocole internet. Ils ont des représentants des différents RIR et sont centrés sur la politique d'adressage de l'internet. Voici le développement que nous avons au

niveau régional pour les numéros. Ce sont des politiques globales qui affectent plus d'un RIR.

Et, par la suite, il y a la ccNSO, ou organisation de soutien pour les adresses internet, qui sont associées et composées de gestionnaires de ccTLD. Ce sont les codes géographiques, par exemple .BR ou .UK. Il y a d'autres exemples de ccTLD qui sont dans leurs pays respectifs.

Et pour finir il y a la GNSO qui est composée de la chambre des parties contractantes et sont centrés sur les noms de domaine, par exemple .COM, etc.

Ces noms de domaine de premier niveau ont augmenté au fur et à mesure. Il y a eu une expansion de cet espace, à savoir le programme des nouveaux gTLD. Et, avec cette croissance, il y a eu le besoin de nouvelles politiques. Le conseil de la GNSO est le groupe qui supervise l'élaboration de politique de la GNSO. Ce conseil représente différentes parties de la communauté, y compris les parties contractantes comme les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement qui font les contrats avec l'ICANN.

Le conseil inclut aussi des représentants d'autres groupes comme la société civile et les intérêts commerciaux.

Je vais maintenant passer la parole à mon collègue qui vous donnera des détails sur les organisations de soutien, l'élaboration de politique. Il vous parlera un peu des comités consultatifs.

OZAN SAHIN:

Bonjour à tous. Je suis membre de l'équipe de soutien pour l'élaboration de politique. Je travaille dans le bureau de l'ICANN du Moyen-Orient et de l'Afrique, situé à Istanbul.

Ma collègue vous a déjà parlé des organisations de soutien, voyons donc quel est le processus d'élaboration de politique pour chacune de ces organisations.

Dans cette infographie vous voyez le processus d'élaboration de politique pour chacune des organisations. Il est disponible en ligne dans les différentes langues des Nations Unies. Et je viens d'inclure le lien dans le chat pour que vous puissiez accéder à cette infographie dans les différentes langues.

Nous allons parler maintenant de la GNSO. Prochaine diapo s'il vous plait.

Une grande partie des activités d'élaboration de politique est concentrée dans les noms de domaine de premier niveau, les gTLD. La GNSO est chargée d'élaborer et de recommander au conseil des politiques de fond relatives aux domaines génériques de premier niveau. Par exemple .COM, .ORG, .NET, etc. Et le processus d'élaboration de la GNSO ou PDP est administré par le conseil de la GNSO.

La diapo suivante s'il vous plait.

Ici, on a des informations plus détaillées, il y a le conseil de la GNSO, sa structure. Il y a deux chambres, les parties contractantes et les parties non contractantes, deux groupes de parties prenantes que vous voyez

au milieu de la diapo. Les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement qui composent la chambre des parties contractantes. Ce sont des structures qui ont des contrats avec l'ICANN.

Il y a d'autres groupes de parties prenantes, à gauche et à droite : le groupe des représentants des entités commerciales, le groupe des représentants des entités non commerciales, qui composent la chambre des parties non contractantes.

Il y a 3 unités constitutives, l'unité consultative des utilisateurs commerciaux, l'unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle, et l'unité constitutive des fournisseurs de service internet et de services de connectivité, que vous voyez à gauche.

Par la suite, il y a l'unité constitutive des entités non commerciale, l'unité constitutive à but non lucratif.

Et chacun de ces groupes nomme différents conseillers au sein de la GNSO et là tous les intérêts sont représentés.

Diapo suivante s'il vous plait.

Nous voyons maintenant quel est le processus d'élaboration de politique de la GNSO en détail.

Le conseil de la GNSO est le conseil où un comité consultatif identifie la question. C'est par là que commence le processus, c'est un défi, un problème. Et le conseil de la GNSO étudie si la question se traduira dans une politique de consensus et si cela justifie une politique. Et ici le conseil la GNSO détermine s'il faut démarrer une action en particulier.

Chaque organisation de soutien a une activité spécifique qu'elle doit respecter. L'idée est de déterminer si cette question est dans le domaine de l'action de la GNSO. Il faut identifier la question et, par la suite, on identifie la question.

Le conseil de la GNSO rédige un rapport thématique centré sur certaines questions qui peuvent répondre au processus. Ceci est mis à la considération de la communauté pour consultation publique. À ce moment-là tout le monde peut présenter son point de vue, regardez la flèche à gauche, et puis à partir de la période de commentaires publics on rédige un rapport final qui reprend les commentaires reçus dans la période de consultation publique.

Tout cela est présenté au conseil de la GNSO pour sa considération. Le conseil prend en considération tout ce qui a été présenté et décide s'il va commencer ou non un PDP. Si le conseil décide de faire un PDP, il adopte et il élabore une charte pour l'équipe et le conseil de la GNSO convoque des volontaires pour travailler.

Sur la prochaine diapo vous pourrez voir comment est formé le groupe suivant.

Il y a des échanges de mails, des conférences, des appels, tout ce processus peut prendre à peu près deux ans. Le groupe de travail consulte la communauté de l'ICANN et, ensuite, il élabore un rapport initial pour la période de consultation publique. Après les révisions le groupe de travail soumet le rapport final au conseil de la GNSO, il décide de cela.

Ensuite le groupe de travail présente ce rapport final au conseil de la GNSO.

La prochaine étape concerne la révision du rapport final par le conseil de la GNSO qui considère son adoption. Si c'est le cas, le conseil de la GNSO soumettra le rapport final au conseil d'administration de l'ICANN. Une fois le rapport final envoyé au conseil d'administration de l'ICANN, le conseil consulte la communauté par une période de commentaires publics et reçoit les recommandations de la communauté, et ensuite le conseil de l'ICANN vote les recommandations du rapport final.

Si le conseil d'administration adopte les recommandations, cela se transforme ensuite en une politique et c'est la fin du processus de développement de politique et le début de la phase de mise en œuvre.

Nous pouvons donc maintenant voir la prochaine diapo.

Ici, nous avons l'organisation de soutien aux extensions géographiques ou ccNSO.

La ccNSO est formée par des membres qui travaillent sur les politiques mondiales liées aux noms de domaine de premier niveau géographiques, ccTLD, c'est-à-dire .BR, .UK, etc.

Dans la prochaine diapositive, vous allez voir les étapes du processus d'élaboration de politique de la ccNSO. Cela ressemble aux PDP de la GNSO parce qu'il faut d'abord identifier une question, il y a ensuite le moment où l'on détermine si la question se trouve dans la portée de la ccNSO et ensuite le conseil de la ccNSO approuve le rapport thématique et commence le processus de développement de politique, PDP.

Le conseil de la ccNSO émet une notification publique pour une période de commentaires publics.

Dans la prochaine diapo, nous pouvons voir l'étape du groupe de travail. Après le rapport thématique initial du groupe de travail il y a une autre période de commentaires publics, et ensuite il y a le rapport final et les recommandations qui sont présentées au conseil de la ccNSO.

Et ici, la différence se trouve en ceci, par rapport à la modalité de travail. Au sein de la ccNSO, dans son PDP, il y a deux étapes. En premier lieu le conseil de la ccNSO travaille et ensuite les membres de la ccNSO votent. Il y a donc une étape supplémentaire où tous les membres de la ccNSO votent le rapport final du groupe de travail, même s'ils ne sont pas représentés dans le conseil de la ccNSO.

Ensuite ce rapport final est envoyé au conseil d'administration de l'ICANN.

Maintenant nous allons voir l'organisation de soutien à l'adressage, ou ASO. Le conseil de l'ASO est composé de 15 volontaires. Chacun des registres internet régionaux a trois volontaires. Et il est très spécifique, il travaille sur les ressources mondiales du chiffre.

Il y a toute une série de PDP qui se déroulent sur les 5 RIR et au sein de l'ICANN on s'occupe des politiques mondiales.

La prochaine diapo permet de voir la manière de travailler et d'élaborer les politiques de l'ASO. Il y a 5 registres régionaux d'internet, il y a les communautés qui se trouvent dans les 5 RIR qui doivent développer et approuver exactement la même politique. Et ceci est dû au fait qu'il faut

avoir un résultat spécifique ou une action de la part des services concernant les numéros.

Ensuite, le conseil de l'ASO fait un suivi de la question, il crée une équipe appelée équipe de facilitation des propositions de politique, ou PPFT. Ce processus se fait dans toutes les régions et il parvient à l'approbation.

Enfin, la proposition doit être présentée au conseil d'adressage pour qu'il l'approuve.

Prochaine diapo.

L'organisation de soutien à l'adressage, comme nous l'avons dit, a un conseil qui soumet sa proposition au conseil d'administration de l'ICANN qui peut l'accepter ou la rejeter, demander des changements ou ne prendre aucune mesure.

Sur la diapo vous pouvez voir les 5 registres internet régionaux : AFRINIC, LACNIC, RIPE NCC, APNIC, ARIN.

Maintenant, nous allons voir l'élaboration de conseil dans les 4 comités consultatifs de l'ICANN. Voilà donc le prochain point de l'ordre du jour.

Chantelle a déjà mentionné le fait que nous avons 4 comités consultatifs : le comité consultatif At-Large ou ALAC, qui représente les intérêts des utilisateurs individuels, le GAC, comité consultatif gouvernemental qui représente les questions de politiques publiques et représente les gouvernements, le RSSAC qui conseille la communauté et le conseil d'administration au sujet des opérations, de la sécurité et

l'intégrité du système de serveur racine d'internet. Et le SSAC s'occupe de questions liées à la sécurité et la stabilité du système de nommage et d'attribution d'adresses internet.

Ici, vous avez une autre infographie.

Permettez-moi de copier le lien pour cette infographie sur le chat, au cas où vous voudriez le voir, parce que vous aurez probablement du mal à lire la typographie trop petite sur cet écran.

Les comités consultatifs ont leur propre processus d'avis et de recommandations. Par exemple lorsque le comité consultatif At-Large élabore un avis, il s'assure d'en parler aux organisations régionales At-Large ou RALO, et les RALO à leur tour vérifient le processus d'élaboration d'avis avec leurs structures ALS. Ceci parvient au comité consultatif At-Large qui approuve cette déclaration.

Si nous allons à droite de l'infographie nous voyons le comité consultatif gouvernemental ou GAC. La plupart des avis du GAC sont élaborés et viennent du communiqué du GAC. C'est le résultat du travail du GAC pendant les réunions publiques de l'ICANN. Il y a aussi des groupes de travail du GAC spécialisés dans différents thèmes. Il y a un processus qui fait que le GAC doit parvenir à un consensus avant de faire une déclaration ratifiée.

À côté du GAC, vous pouvez voir le comité consultatif des serveurs racines, le RSSAC, qui a des groupes de travail qui élaborent des avis. Il s'agit de groupes de travail dont le résultat est en général uniforme. Il doit être approuvé par le RSSAC.

Enfin, il y a le SSAC ou comité consultatif de la sécurité et de la stabilité qui ressemble au RSSAC par leurs modalités d'élaboration de leurs avis.

Je cède encore une fois la parole à ma collègue Chantelle qui va nous présenter des exemples de processus d'élaboration de politique actuels. Vous allez entendre parler de cela pendant ICANN 72.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci beaucoup Ozan. Il y a quelques processus d'élaboration de politique en cours dont vous entendrez parler tout au long de cette semaine. Vous aurez aussi l'occasion pendant les séances d'obtenir davantage d'informations sur ces processus et voir le travail des groupes de travail.

En premier lieu il y a le PDP sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD, étape 2 A. Mercredi le conseil de la GNSO examinera le rapport final de l'étape 2A sur 2 sujets. Premièrement les personnes morales et les personnes physiques et deuxièmement la viabilité des adresses électroniques anonymisées uniformes.

Le deuxième PDP est un PDP de la GNSO relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveau gTLD et celui des mécanismes de protection des droits dans tous les gTLD. Ce PDP n'a pas de séance pendant ICANN 72, mais c'est un PDP en cours.

Il y aura aussi un PDP sur la politique de transfert, c'est le troisième point que vous voyez sur cet écran et cela concerne la politique de

consensus actuelle régissant le transfert d'un nom de domaine d'un bureau d'enregistrement à un autre.

Il y a aussi l'EPDP sur les IDN centré sur la définition des gTLD et la gestion des étiquettes de variantes ainsi que la façon dont les lignes directrices de mise en œuvre des IDN devraient être mises à jour dans l'avenir. IDN est un sigle représentant les noms de domaine internationalisés.

Ensuite, il y a la ccNSO et son PDP 3 concernant la délégation, le transfert, la révocation et le retrait des ccTLD associés aux codes géographiques assignés aux pays et territoires sur la liste ISO 3166.

Enfin, il y a le PDP 4 de la ccNSO centré sur la désélection des chaînes de domaines internationalisés associées aux codes géographiques de pays, territoires et autres domaines d'intérêts géopolitiques énumérés dans la norme ISO 3166.

Comment peut-on participer aux processus de développement des politiques au sein de l'ICANN ? J'ai vu que vous avez écrit des questions à ce sujet sur le chat.

Vous pouvez participer en premier lieu dans une communauté ouverte ou dans un groupe de travail, comme participant ou comme observateur. Deuxièmement, vous pouvez observer une liste de diffusion ou des appels ou les réunions de travail. Troisièmement, vous pouvez soumettre un commentaire public.

Sur cet écran, nous pouvons voir une capture d'écran d'un processus de consultation publique terminé hier. Vous pouvez vous abonner pour

avoir des alertes de commentaires publics. Dans la page des commentaires publics il y a des procédures spécifiques. Et vous avez aussi l'occasion de faire des contributions. Mon collègue partagera avec vous le lien sur le chat qui vous enverra sur cette page. Et vous pouvez aussi rentrer sur la page sur le site web de l'ICANN.

Ce qui est important et intéressant c'est que le commentaire public permet à l'ICANN et au public en général de faire des contributions sur les politiques de l'ICANN. Vous, en tant que personnes individuelles, vous pouvez contribuer ou bien vous pouvez le faire au sein d'un groupe spécifique de la communauté.

Maintenant, nous allons commencer la séance de questions/réponses. Je sais que Siranush modère le chat. Siranush, je vous passe la parole pour voir quelle a été la première question.

SIRANUSH VARDANYAN: Merci Chantelle et Ozan. Il y a plusieurs questions. Chantelle a déjà répondu à la première question. Qui que ce soit peut participer à la GNSO et sur la manière de le faire. Merci d'en avoir parlé.

Il y a une question de Mouloud Khelif qui demande ce qu'il se passe si le vote n'adopte pas les recommandations du groupe de travail, cela revient vers le groupe de travail pour révision ou pour que le groupe de travail continue de travailler sur ce thème ?

CHANTELLE DOERKSEN : Ozan, voudriez-vous y répondre ou c'est à moi de le faire ?

appartiennent à différentes régions, comment fait l'organisation pour motiver le travail des volontaires ?

CHANTELLE DOERKSEN : Merci, Siranush. Je crois que c'est la mission de l'ICANN. On a l'académie de leadership qui soutient le travail des volontaires, nous avons aussi ICANN Learn. J'espère que les boursiers auront pu participer. Je sais que dans cet appel il y a des leaders qui ont apporté des contenus à ICANN Learn. C'est un processus qui aide à promouvoir le travail des volontaires. J'espère avoir répondu à la question.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Chantelle. Il y a une autre question de Nicolas Flumarelli de l'Uruguay. Lorsque vous mentionnez que l'ASO et ces politiques globales doivent être discutées dans chacun des 5 RIR, ceci est fait à travers le processus d'élaboration de politique dans chaque RIR ou cela est fait autrement ? Alors, les politiques de l'ASO, les politiques globales, doivent-elles être discutées dans chacun des RIR ?

OZAN SAHIN: Oui, c'est correct. Chacun des registres internet régionaux doit travailler dans le processus d'élaboration de politique global et doit approuver la même politique.

SIRANUSH VARDANYAN: Merci Ozan. Une question de Sivasubramanian : dans l'introduction de la séance, j'ai entendu dire qu'on est quelque 36 participants de la

communauté, de quelle manière ces 36 participants sont représentés dans la politique de l'ALAC ?

CHANTELLE DOERKSEN: Pour clarifier, on est 36 membres de l'équipe de soutien du personnel.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci de votre clarification. Une question de Robert Nkambwe : comment gérez-vous un processus d'élaboration de politique où les parties prenantes ne sont pas arrivées à un consensus ?

CHANTELLE DOERKSEN : Ozan, voulez-vous répondre à la question ?

OZAN SAHIN: Je vais essayer d'y répondre et si vous voulez ajouter quelque chose, bien entendu, ce sera bienvenu.

Je crois qu'il est important de déterminer de quel processus d'élaboration de politique on parle, parce que bien qu'ils soient similaires, ces PDP des différentes organisations de soutien sont différents. Lorsqu'on parvient à un consensus, on débat sur les différentes idées au préalable dans le groupe et le groupe doit essayer de parvenir à un consensus. Dans ce processus, qui peut prendre longtemps, les membres du groupe de travail discutent des différentes questions et ceci prend pas mal de temps. On n'arrive pas facilement à

un consensus au sein d'un groupe de travail, on partage les points de vue, les préoccupations sont abordées et c'est un long processus.

Je ne me souviens pas le nom du participant qui a posé la question, mais si vous voulez connaître davantage de détails, on pourrait vous donner, plus tard, une réponse plus détaillée.

Chantelle, vous voulez ajouter quelque chose ?

CHANTELLE DOERKSEN : Il y a un manuel du consensus. Je vais introduire le lien dans le chat. Je sais que les boursiers ont reçu une formation à cet égard, avec un processus vraiment intéressant. Et, bien des fois, lorsqu'on ne parvient pas à un consensus, les groupes de travail présentent des rapports minoritaires.

SIRANUSH VARDANYAN: Il y a une autre question : de quelle manière on peut faire une proposition pour la GNSO ? Le processus semblerait être un prolongé de ce que vous avez dit, et comment on peut faire une proposition rapide pour la GNSO ?

CHANTELLE DOERKSEN : Si vous me permettez, Ozan, je vais commencer, et si vous voulez ajouter quelque chose, vous complétez.

Tout d'abord merci pour la question. Le processus est long, la création du consensus prend beaucoup de temps. Et ce n'est pas quelque chose

de rapide comme un de nos conseillers l'a mentionné sur le chat. Ça prend du temps, pas mal de temps. En plus de cela, à cause du RGPD. Il faut élaborer une charte, avec différentes étapes qu'Ozan nous a mentionnées.

SIRANUSH VARDANYAN: Ozan, vous voulez ajouter quelque chose ou je passe à la question suivante ?

OZAN SAHIN: Oui, bien sûr. Je voulais signaler tout simplement qu'il est important de déterminer, et j'ai montré une diapositive avec la structure du conseil de la GNSO, il faut donc déterminer quels sont les intérêts, les intérêts de l'unité constitutive que vous préférez et partager avec eux vos inquiétudes. Et aussi utiliser le canal de l'unité constitutive où vous voulez présenter vos idées ou votre collaboration. Et, une fois que vous aurez déterminé quelle est cette unité constitutive, utiliser le canal pour présenter vos idées.

SIRANUSH VARDANYAN: La question suivante, un participant du Bangladesh : les RIR sont aussi concernés par le PDP et dans ce cas quelles sont les parties prenantes qui les représentent et comment on fait pour travailler dans le PDP ? Quelles sont les parties prenantes et comment elles travaillent dans le PDP ?

CHANTELLE DOERKSEN : Les RIR ont leur propre communauté et on nomme une personne qui souhaite participer au conseil de la GNSO. Une grande partie de la politique, et il faut tenir compte de cela, se passe au niveau individuel, dans les RIR.

SIRANUSH VARDANYAN: Une question de Samwel Kariuki : comment on protège les droits de ceux qui présentent des commentaires dans le groupe de travail ? Existe-t-il le besoin de protéger ces droits et dans ce cas, comment on les protège ?

CHANTELLE DOERKSEN : Je crois que c'est un bon moment pour souligner la fonctionnalité du commentaire public, parce qu'il garantit que les différents points de vue soient considérés. Protéger est un mot intéressant. Dans le processus du commentaire public et bien c'est public et transparent. Les commentaires présentés sont ouverts au public. Mais bon, pour réitérer, les groupes de travail et l'organisation ICANN sont engagés avec la révision de tous les commentaires publics pour les résumer par la suite et proposer les prochaines étapes.

SIRANUSH VARDANYAN : Il y a une question de Bafima Martin Traore : dans le cadre de la GNSO, on a dû réviser le rapport final qui a déjà été voté et approuvé par le conseil d'administration de l'ICANN, compte tenu du contexte et des circonstances qui changent et qui évoluent au fur et à mesure ?

CHANTELLE DOERKSEN : Siranush, je ne sais pas si j'ai bien compris la question.

SIRANUSH VARDANYAN : S'était-il passé qu'une politique déterminée ait été approuvée par le conseil d'administration et si on a dû revenir sur cela une fois que ceci a été voté, à cause du changement des circonstances ou du contexte ?

CHANTELLE DOERKSEN : C'est une très bonne question. Je suis sûre qu'il y a des exemples. Je sais que la GNSO, la communauté, a la possibilité de réviser les processus d'élaboration de politique de transfert, il y a quelques années, et il est révisé maintenant. On pourrait dire que les questions changent, la portée peut changer aussi. J'espère avoir répondu à votre question. Si on n'a pas bien compris, je demande aux participants de demander une clarification dans le chat.

SIRANUSH VARDANYAN: Merci, merci Jonathan de votre patience. Je voulais finir avec les questions du chat et maintenant je vais vous passer la parole.

JONATHAN ZUCK : Je voulais faire un commentaire très court. Merci pour cette séance et je salue tous les boursiers aussi.

Je voulais faire une précision, si vous me permettez. C'est une autre démarche qui permet d'arriver à un PDP. À l'ICANN c'est à travers la

communauté At-Large. Dans cette discussion, dans cette séance, comme on essaye de couvrir un grand nombre de questions, et bien à vrai dire, At-Large a beaucoup de participation dans les groupes de travail des PDP. Et, en fait, avec une certaine fréquence, les présidents de ces groupes viennent d'At-Large.

Il y a d'autres unités constitutives de la GNSO, ce n'est pas ce qui vous attire davantage, mais il y a des intérêts d'At-Large. At-Large est très actif dans le processus de conseil dans les PDP.

SIRANUSH VARDANYAN :

Dans le chat il y a une discussion très intéressante en ce moment, je vais lire la question de Robert : dans un grand nombre d'organisations les politiques sont mises en place, [inaudible], elles sont élaborées et pas mises en œuvre. Et si elles sont mises en œuvre on ne fait pas le suivi du respect de manière appropriée. Comment fait l'ICANN pour garantir qu'une politique soit respectée ? Qui souhaite prendre la parole, Chantelle ou Ozan ? Comment fait l'ICANN pour garantir le respect d'une politique quand elle a déjà été mise en œuvre ?

CHANTELLE DOERKSEN :

Merci, Siranush. Je suivais en ce moment le chat, je m'excuse d'avoir pris trop longtemps.

Il y a des cours qui ont été publiés sur ICANN Learn qui peuvent vous intéresser, c'est l'introduction du PDP et les fondements. Je sais que les boursiers et les participants de NextGen ont participé à ces cours, mais peut-être qu'ils peuvent intéresser d'autres personnes.

Pour ce qui est de ce que Jonathan disait, je voudrais faire un commentaire.

SIRANUSH VARDANYAN: La question de Robert c'est que dans un grand nombre d'organisations il y a des politiques qui ont été adoptées mais une fois mises en œuvre, elles ne respectent pas ce qui a été prévu, comment fait l'ICANN pour garantir le respect dans un tel cas ?

CHANTELLE DOERKSEN : À l'ICANN, il y a la fonction de respect, le rôle est de garantir que les parties contractantes, à savoir les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement, respectent les politiques consensuelles. Ceci inclut aussi la contribution de la communauté et il y a des équipes de révision de la mise en œuvre. C'est un système de contrôle et d'équilibre dans chacune des démarches.

SIRANUSH VARDANYAN: Il y a un commentaire sur le chat : je travaille dans le processus de gouvernance de l'internet au niveau global depuis 2011 et je vois que le processus de l'ICANN est très spécifique pour le renforcement des capacités. Shah a répondu au commentaire et il a dit que oui, qu'un grand nombre de questions, la protection de données, la confidentialité, sont des questions qui se discutent au niveau d'une communauté plus large. Merci de la discussion.

Il y a une question où l'on demande ce que l'on peut faire au niveau national pour assurer que le travail de l'ICANN, pour que la communauté des multiples parties prenantes soit concernée dans ce travail, qu'est-ce qu'on peut faire dans ce domaine international pour que la communauté puisse travailler dans l'élaboration des politiques ?

OZAN SAHIN:

Merci Siranush. Comme nous l'avons dit, il y a un comité consultatif qui s'appelle comité consultatif gouvernemental qui donne ses avis et ses recommandations sur des questions de politiques publiques. Les pays y ont leurs représentants. Les gouvernements ont leur représentant dans le GAC et, par l'intermédiaire de ces représentants, ils peuvent présenter leurs points de vue concernant différentes questions, il y a un processus de commentaires publics pour les politiques, et le GAC présente aussi son avis sur différents processus d'élaboration de politique, encore une fois, au moyen de la procédure des commentaires publics. C'est la modalité qui permet au niveau national ou gouvernemental de présenter les différentes perspectives.

J'espère avoir répondu à la question.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci beaucoup. Je vois que l'on pose une question sur le chat sur les différences entre ALAC et NPOC. Merci Jonathan pour votre explication très claire sur ces différences.

Est-ce que quelqu'un voudrait poser une question ? Andrey ?

ANDREY SHCHERBOVICH :

Oui, une question sur l'élaboration de politique et l'interaction entre l'ICANN et non pas les gouvernements mais les organisations. Cette question est liée à une question posée par mon collègue à propos de la

gouvernance de l'internet. Je travaille dans des activités de l'IGF, mais il se peut qu'il y ait une activité spécifique concernant l'interaction entre les différentes organisations internationales, comme l'UNESCO par exemple, et ce type d'organisation. Merci beaucoup.

SIRANUSH VARDANYAN: Merci beaucoup Andrey, Chantelle voulez-vous y répondre ?

CHANTELLE DOERKSEN : Oui. Ozan, ajoutez-y s'il le faut.

L'ICANN a une équipe de participation avec les gouvernements, d'engagement des gouvernements qui s'occupe de ces questions-là. Il y a des OIG comme l'UNESCO et différentes organisations techniques ou de normes. Nous avons donc une équipe de participation et d'engagement dédié et des membres du personnel de l'ICANN qui s'occupe des rapports avec ces organisations.

ANDREY SHCHERBOVICH : J'ai une autre question : est-ce qu'il y aura une séance sur ce thème lors de l'ICANN72, je voudrais bien y participer.

CHANTELLE DOERKSEN : Voulez-vous dire une séance technique sur des questions de l'ICANN ou sur des questions liées à la participation par rapport aux gouvernements ?

ANDREY SHCHERBOVICH : Je parle de ce dernier point.

CHANTELLE DOERKSEN : Le GAC a son propre ordre du jour, son propre agenda, il y a des séances où les gouvernements s'occupent de ces politiques et élaborent le communiqué du GAC. Lors de la réunion 72 de l'ICANN, il n'y a pas de réunion spécifique sur cela.

SIRANUSH VARDANYAN: Merci beaucoup Andrey. Nous allons coller le lien sur le chat, au cas où vous voudriez avoir davantage d'informations.

Il y a une question D'Afi Edoh : il peut arriver que lorsqu'on élabore des politiques on écourte certains délais pour accélérer le processus ?

CHANTELLE DOERKSEN : Merci beaucoup Siranush. Avant, nous avons dit qu'il n'y a pas une manière rapide de résoudre ces questions de politique. Il faut s'assurer que l'on maintienne le système de contrôle et des balances. Donc c'est les délais qui garantissent la participation et le consensus. Au fur et à mesure que l'on se rapproche du consensus, on voit comment cela fonctionne, surtout s'il faut avoir une réunion de plusieurs groupes pour travailler sur les politiques ou la participation des volontaires. Ozan, voulez-vous y ajouter quelque chose ?

OZAN SAHIN: Non, je n'ai rien à ajouter, merci Chantelle.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci à vous deux. Et merci Jonathan d'avoir expliqué la différence entre NPOC et ALAC sur le chat.

Alors, maintenant, on peut lire l'explication de Jonathan sur le chat.

Il y a une question de Juliana Harsianti qui veut savoir : certains pays n'ont pas de représentation au GAC, comment peut-on appliquer d'autres politiques de l'ICANN dans ces pays-là ? C'est-à-dire s'ils n'ont pas de représentant au sein du GAC ou si leurs représentants n'y travaillent pas de manière active, comment on peut appliquer les politiques de l'ICANN dans ces pays-là ?

CHANTELLE DOERKSEN : Merci, Siranush. Par rapport à cette question, les politiques de l'ICANN sont aux parties contractantes, les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre. C'est eux qui ont le contrat. Ils doivent obtenir une plus grande participation des gouvernements comme une partie du modèle multipartite.

SIRANUSH VARDANYAN: Il y a un commentaire de Shah : il se peut que toutes les séances du GAC ne soient pas toutes ouvertes à tous, si je ne m'abuse, vous me corrigez. Chantelle et Ozan, je crois que dans ces réunions virtuelles toutes les séances du GAC sont ouvertes à tous ? Participez-y si vous le souhaitez. Est-ce correct ?

OZAN SAHIN: Oui, toutes les séances du GAC sont ouvertes aux observateurs. Les membres de la communauté peuvent y participer.

SIRANUSH VARDANYAN: Merci. Je crois que je n'ai sauté aucune question, aucun commentaire sur le chat. Il reste encore 7 ou 8 minutes, si quelqu'un a d'autres questions que l'on voudrait ajouter à la dernière minute, vous pouvez le faire maintenant. Pas de question ?

Il y a une question, Robert a levé la main. Robert, vous avez la parole.

ROBERT NKAMBWE: J'ai une question simple que je voulais poser. J'ai entendu dire au début que le conseil d'administration vote, accepte ou rejette une politique. Ma question est la suivante : si lors du vote on rejette cette politique, cela implique qu'il faut recommencer le travail de cette politique ? Que toutes les parties prenantes doivent y travailler ?

Je sais que c'est un processus très long, mais dans ce cas-là, le travail des multiples parties prenantes ne serait pas, en quelque sorte, gaspillé ? Merci beaucoup.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci Robert, je vais essayer de répondre à votre question et ensuite, si vous voulez, vous ajouter quelque chose si vous le trouvez nécessaire.

Il y a un système de contrôle et de balance pour atténuer ce type de question pendant le processus. Lors du PDP de la GNSO,

spécifiquement, c'est un domaine où l'on élabore beaucoup de politiques. On a l'occasion de dialogue entre la GNSO et le conseil d'administration de l'ICANN.

Ceci devrait permettre de résoudre toutes les inquiétudes, toutes les questions qui pourraient être soulevées. Et lorsque l'on rédige le rapport final, différents groupes ont l'occasion de présenter des déclarations minoritaires qui sont incluses dans ce rapport final. Enfin, le conseil de la GNSO dérive souvent ce débat aux groupes de travail qui sont ceux qui s'occupent de l'élaboration des processus pour qu'ils puissent résoudre ce problème ou cette question.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci beaucoup. Merci à Cheryl, Mark et Jonathan d'avoir répondu aux questions qui ont été posées sur le chat aussi. Il y a une dernière question de Sivasubramanian et je voudrais la présenter. Nous allons ensuite clore cette séance de questions/réponses. Encore une fois, merci beaucoup Chantelle et Ozan d'avoir voulu partager toute cette information avec les nouveaux boursiers, beaucoup de nouveaux participants, de nouveaux arrivants.

Pourriez-vous encore une fois expliquer comment on peut participer au processus d'élaboration des politiques de la GNSO ? Mais avant cela je voudrais poser la question suivante : que font l'ICANN et l'organisation pour accélérer le processus d'élaboration de politique pour que le processus dans son ensemble ne prenne pas plus de 90 jours et, moins de 30 jours dans des cas spéciaux ? Donc, que font l'ICANN et la communauté pour accélérer le processus d'élaboration de politique ?

CHANTELLE DOERKSEN : Merci beaucoup, Siranush. C'est une très bonne question. Je crois que tous ceux qui ont fait partie de la communauté de l'ICANN savent que l'on ne peut pas finir un PDP en moins de 90 jours, et moins encore en moins de 30 jours.

18 mois, je ne veux pas mettre de délai, mais tout le monde doit avoir l'occasion de contribuer, de faire entendre sa voix. Et cela prend du temps.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Chantelle et merci à vous tous des excellentes questions que vous avez posées, des débats très intéressants présentés sur le chat.

Chantelle et Ozan, je vous cède la parole, avant de clore la séance. Encore une fois, je voudrais que vous expliquiez au groupe comment ils peuvent participer au travail d'élaboration de politique et les ressources disponibles qui peuvent être intéressantes pour la participation.

OZAN SAHIN: Allez-y, Chantelle.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci, Ozan. J'allais dire seulement qu'il y a différentes réunions et différents rapports sur l'élaboration des politiques, différentes séances au sein de l'ICANN. Vous pouvez participer à des formations virtuelles, vous pouvez avoir des attestations. Il y a différents stages qui présentent l'introduction à l'ICANN, les étapes de l'élaboration de politique, des cours sur la ccNSO, sur At-Large, sur le GAC. Vous pouvez

avoir l'information sur tout cela grâce à la plateforme ICANN Learn. Ozan, allez-y.

OZAN SAHIN:

Comme Siranush a demandé comment on pouvait participer au processus d'élaboration de politique, avant de clore la séance, je voudrais dire que vous pourriez considérer les différents groupes de travail. Nous avons parlé des groupes de travail, des processus d'élaboration de politique. Vous pouvez participer dans un groupe de travail au moyen des SO et des AC, des unités constitutives. Vous pouvez participer à un groupe de travail, même si vous ne faites pas partie d'un groupe de la communauté de l'ICANN.

Vous pourriez aussi considérer la possibilité de commencer en tant qu'observateurs dans une liste de diffusion pour voir les échanges ou pour participer à des téléconférences pour mieux comprendre quels sont les débats menés à bout. Et vous allez ensuite voir comment vous pouvez contribuer aux délibérations et voir les occasions de présenter des commentaires publics lors des différentes étapes des processus d'élaboration des politiques.

Dans tous les PDP, il y a un moment où l'on peut présenter des commentaires publics et là vous pouvez partager vos commentaires avec la communauté de l'ICANN.

Je crois qu'il s'agit des alternatives, des options que je voulais vous présenter. Merci beaucoup.

SIRANUSH VARDANYAN: Merci beaucoup, Ozan et Chantelle, encore une fois. Merci de votre dévouement, de votre temps, pour le travail avec ces groupes, pour expliquer comment fonctionne le travail d'élaboration de politique au sein de l'ICANN. C'est un thème difficile et cela peut avoir l'air compliqué pour ceux qui viennent pour la première fois à l'ICANN. Mais je crois que ce type de séance avec l'information de détail vous aidera à mieux comprendre et à pouvoir participer au cours de la plateforme ICANN Learn.

Cette présentation est disponible sur l'agenda des réunions, donc si vous voulez la télécharger, vous pouvez le faire grâce au programme de cette séance. Vous le trouverez disponible là.

Encore une fois, merci à tous les membres de la communauté qui ont participé, qui nous ont soutenus par leurs commentaires, leurs explications, leurs informations très précises. Et merci à tous.

Ceci dit, je vous souhaite une excellente réunion 72 de l'ICANN et je tiens pour close cette séance. Merci beaucoup.

SHAH RAHMAN : Merci.

ROBERT NKAMBWE : Merci.

ASHIRWAD TRIPATHY: Merci, Siranush.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]